

Règlement Intérieur

TROPHEE INDIVIDUEL DE PRECISION FEMININ (TIP-P)

Mise à jour : 23/02/2023

La Commission Féminine des Alpes Maritimes organise le Trophée Individuel de Précision féminin sur une journée détaillée ci-dessous :

- **9h30** : Mise en jeu phase éliminatoire qui retiendra les 8 meilleurs résultats de chaque atelier (tir et point)
- **12h30** : repas
- **14h30** : mise en jeu $\frac{1}{4}$ de finale de chaque atelier
- **16h00** : mise en jeu $\frac{1}{2}$ finale de chaque atelier
- **17h30** : mise en jeu de la finale de chaque atelier

En parallèle, organisation d'un concours animation en 3 parties pour les joueuses non qualifiées.

- **19h00** : Remise des trophées.

Le **Trophée Véronique SINDT** sera remis à la candidate ayant obtenu le meilleur score à l'atelier de Tir quel que soit le stade y compris lors des qualifications. Le record actuel est de 42 points (réalisé en 2019).

Le **Trophée Cécile PALMERINI** sera remis à la candidate ayant obtenu le meilleur score à l'atelier de Point quel que soit le stade y compris lors des qualifications. Le score actuel est de 46 points (obtenu en 2019).

NOTA : Pour le repas de midi, réservation en ligne avec paiement obligatoire.

1 - Terrain de jeu

Le terrain de jeu utilisé est celui prévu par le règlement de la FFPJP.

Pour l'atelier de tir

Il y a un cercle de 1m de diamètre où sont situés les objets, et 4 cercles de 50 cm environ pour la position de la tireuse à 6m, 7m, 8m et 9m du bord du cercle de 1m où se trouvent les cibles et les obstacles.

Pour l'atelier de point

Il y a un cercle de 35 cm de diamètre à l'intérieur d'un cercle de 1m de diamètre où sont situés les objets, et 4 cercles de 50 cm environ pour la position de la pointeuse à 6m, 7m, 8m et 9m du bord du cercle de 1m où se trouvent les cibles et les obstacles.

Les terrains seront préparés dans le sens de la largeur des jeux de compétition de la manifestation.

2 - Cibles et obstacles

Pour l'atelier de tir

- a) Les boules obstacles sont placées comme indiqué sur les schémas figures 1 à 5 (annexe 1), à l'intérieur d'un cercle de 1m de diamètre croché sur le terrain avec des clous ou sardines ou

marqué. Les objets sont séparés, dans le cas où il y en aurait au minimum 2, de 10cm d'écart, d'une extrémité des cibles à l'autre extrémité des obstacles, sauf dans la figure 3 où là, l'espace entre la cible et les obstacles est ramené à 3cm (tir de Précision).

- b) Les Boules cibles sont toujours placées au centre des cercles de cible, soit à 6,5m, 7,5m, 8,5m et 9,5m du bord du cercle de position de la tireuse. Le but cible est placé à 20 cm du bord du cercle de délimitation de la cible, en face de la position de la tireuse. Il est donc situé à 6,2m, 7,2m, 8,2m et 9,2m dans l'atelier n°5 du Tir.

Pour l'atelier de point

- a) Les boules obstacles sont placées comme indiqué sur les schémas figures 1 à 4 (annexe 2), à l'intérieur d'un cercle de 1m de diamètre et un autre cercle de 35cm de diamètre marqué sur le terrain. Les objets sont séparés, dans le cas où il y en aurait au minimum 2, de 20cm d'écart, d'une extrémité des cibles à l'autre extrémité des obstacles, sauf dans la figure 3 où là, l'espace entre la cible et les obstacles est ramené à 3cm (tir de Précision).
- b) Les Boules cibles sont toujours placées à 20cm du cercle extérieur de cible soit à 5,8m, 6,8m, 7,8m et 8,8m du bord du cercle de position de la tireuse. Le but cible est placé au centre des cercles de cible, soit à 6,5m, 7,5m, 8,5m et 9,5m du bord du cercle de position de la tireuse.

3 - Matériel utilisé

Le diamètre des objets peut varier ainsi que le poids. Par contre ils seront identiques pour la compétition.

Pour l'atelier de tir

- a) Boules cibles, figures 1, 2, 3 et 4. Elles ont toutes un diamètre identique de 74 mm, un poids de 700 grammes et elles sont lisses. Elles sont de couleur claire.
- b) But cible, figure 5. Il a un diamètre de 30mm, pèse plus de 10 grammes. Il est homologué par la FFPJP, il est de couleur claire.
- c) Boules obstacles, figures 3 et 4. Elles sont identiques au point a) ci-dessus. Elles sont de couleur foncée.
- d) But obstacle, figure 2. Il est identique au point b) ci-dessus. Il est de couleur foncée.
- e) 1 cercle de 1mètre de diamètre avec crochets ou clous.
- f) 4 cercles d'environ 50 cm de diamètre avec crochets ou clous.
- g) Des clous, des bouchons de bouteilles pour marquer le centre du cercle où se trouvent les cibles et obstacles.

Pour l'atelier de point

- a) Boules cibles, figure 3. Elles ont toutes un diamètre identique de 74 mm, un poids de 700 grammes et elles sont lisses. Elles sont de couleur claire.
- b) But cible, figures 1 à 4. Il a un diamètre de 30mm, pèse plus de 10 grammes. Il est homologué par la FFPJP, il est de couleur claire.
- c) Boules obstacles, figure 2. Elles sont identiques au point a) ci-dessus. Elles sont de couleur foncée.
- d) 1 cercle de 1m de diamètre et 1 cercle de 35cm marqué sur le terrain.
- e) 4 cercles d'environ 50 cm de diamètre avec crochets ou clous.
- f) Une bombe de peinture ou du plâtre, des bouchons de bouteilles pour marquer le centre du cercle où se trouvent les cibles et obstacles.

4 – Validité du Lancer - Marque maximum d'une série 100 points.

Pour l'atelier de tir

Le tir est valable lorsque l'impact du tir se situe à l'intérieur du cercle où se trouvent les cibles et obstacles.

- a) Marque **1 point**

Le tir est valable lorsque la boule cible est touchée régulièrement sans quitter le cercle. Pour les figures (ateliers) 2 et 4, si l'objet obstacle est touché au retour de la boule de tir, quelles que soient les positions de la boule cible, du but ou boule obstacles ainsi que la boule de tir. Pour la figure (atelier) 3, si l'impact du tir est la boule cible et qu'une ou les 2 boules noirs sont touchées.

b) **Marque 3 points**

Le tir est valable lorsque l'objet touché régulièrement quitte définitivement le cercle. Ceci pour les figures (ateliers) 1, 2, 3 et 4. Pour les figures 2, 3 et 4, les boules ou but obstacles ne doivent pas bouger.

Le tir figure (atelier) 5 est valable si le but cible est touché régulièrement et ne quitte pas le cercle où il était situé.

c) **Marque 5 points**

Le tir est valable si la boule de tir ne quitte pas l'emplacement du cercle où sont situés les cibles et obstacles (carreau) figures (ateliers) 1, 2, 3 et 4. Pour les figures (ateliers) 2, 3 et 4, les boules ou but obstacles ne doivent pas bouger.

Le tir est valable figure (atelier) 5 si le but cible quitte le cercle ou il était situé après avoir été régulièrement touché.

Pour l'atelier de point

Le lancer de boule est valable selon la volonté de la candidate à jouer (portée, demi-portée ou glissée).

a) **Marque 1 point**

Atelier 1-3-4 : Boule hors des cercles mais dans la limite de 20cm.

Atelier 2 : A distance égale de la boule noire (sur le cercle)

b) **Marque 3 points**

Atelier 1 à 4 : Boule dans le cercle de 1m de diamètre.

c) **Marque 5 points**

Atelier 1 à 4 : Boule dans le cercle de 35cm de diamètre.

5 - Déroulement de l'épreuve

Chaque joueuse doit effectuer une série complète de 20 tirs (de l'atelier 1 à 5 pour le tir, de l'atelier 1 à 4 pour le point), ceci sur un terrain pour les deux phases éliminatoires. La première phase éliminatoire retiendra les 8 meilleurs résultats qui joueront les parties finales (1/4 – 1/2 et finale)

Un arbitre tiendra la feuille de contrôle des points et les objets seront remis en place par la joueuse suivante sur la liste de passage.

Pour la deuxième phase, la compétition se déroulera en matchs à deux joueuses. Les adversaires tirent (ou pointent) l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 m, jusqu'à la figure 5 à 9 m. Elles ont 30 secondes maximums par boule jouée.

On procédera à un tirage où le 1^{er} résultat rencontrera le 8^e résultat, le 2^e résultat rencontrera le 7^e résultat, le 3^e résultat rencontrera le 6^e résultat et le 4^e résultat rencontrera le 5^e résultat.

En cas d'égalité, ce sera le nombre de fois 5 points réussis par cible et ensuite le nombre de fois 3 points réussis par cible qui seront déterminants.

La finale se fera par l'affrontement des 2 compétitrices en même temps. La joueuse la mieux classée commencera l'ordre de tir (ou de point).

En cas d'égalité, on procédera à une série de 5 lancers, 1 par figure à 7 mètres uniquement, soit un nouveau décompte de points, maximum 25 points, ceci dans le même ordre de passage du match. En cas de nouvelle égalité on referra le même procédé.

Pour la remise en place des objets, il pourra être fait appel à un officiel ou un éducateur agréé préalablement par le jury de la compétition.

Personne nécessaire pour le match :

- Un arbitre qui, à l'aide de plaquettes portant les numéros 0, 1, 3 ou 5, annonce les résultats aux marqueurs, après avoir pris soin de vérifier que le tir (ou le point) a été validé.
- Un arbitre ou un officiel contrôlera la position des pieds dans le cercle de position de la joueuse. Il dispose d'une plaquette blanche pour annoncer qu'il valide le tir (ou le point) et d'une plaquette rouge pour annoncer que le tir (ou le point) est nul. Il doit se situer en face du cercle que la joueuse va utiliser et toujours à au moins 2m de ce dernier.
- Un marqueur à la table de marque pour inscrire les résultats boule par boule sur les fiches spécifiques.

6 – Inscriptions au Trophée de Précision

La compétition est ouverte à toute licenciée du Comité 06 et Monaco.

Inscriptions gratuites par email auprès de la Commission Féminine du Comité Départemental des Alpes Maritimes en précisant la réservation pour le repas entre les deux phases qualificatives une semaine avant la date de la compétition.

7 - Prix et Titre

La gagnante de chaque atelier recevra un bon d'achat d'une valeur de 200.00 €.

La finaliste de chaque atelier recevra un bon d'achat d'une valeur de 100.00 €.

Le Trophée Véronique SINDT sera remis à la candidate ayant obtenu le meilleur score à l'atelier de Tir à quelque stade que ce soit y compris lors des qualifications. Le record à battre est de 42 points (réalisé en 2019).

Le Trophée Cécile PALMERINI sera remis à la candidate ayant obtenu le meilleur score à l'atelier de Point à quelque stade que ce soit y compris lors des qualifications. Le record à battre est de 46 points (réalisé en 2019).

Ces Trophées resteront en garde au club des joueuses détenant les records.

A la suite de 3 victoires d'une même joueuse, le Trophée de Tir lui reviendra de droit.

8 - Si un incident fortuit survient en cours d'épreuve

Panne de courant, orage, manifestation du public déplacée (jet d'objets ou rayon laser) etc...

n'impliquant pas directement une joueuse, l'épreuve devra être annulée. Elle devra reprendre dès que possible, avec les mêmes joueuses en commençant à la figure 1.

9 - Retards

Au premier appel, la joueuse dispose de 5 minutes pour se présenter sur le terrain. En cas d'absence elle est rappelée une deuxième fois, mais elle débute la mène avec une pénalisation de 5 points. Si elle ne se présente pas 5 minutes après le deuxième appel elle est éliminée.

10 – Informations et communications

Stephanie ZOCCALI 0635230042 et Patricia LOMBARDO 0624690985

E-mail : cdamcommissionfeminine@gmail.com